

## ☺ CSE moins de 50 salariés – Pack « Essentiel du mandat + Formation de renouvellement en santé-sécurité » (4 jours)

Maîtriser l'ensemble de ses missions

Code  
**600652**

Durée  
**4  
jours**

Tarif Inter\*  
**1 400 €  
HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Membres de CSE des entreprises de moins de 50 salariés

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### LES POINTS FORTS

Démarche pédagogique participative et opérationnelle : alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices pratiques

Analyse des bonnes pratiques dans le cadre du CSE

Equipe de formateurs spécialistes du CSE

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

## Objectifs pédagogiques

- Détailler les missions et les moyens dont disposent les CSE de moins de 50 salariés pour exercer leur mandat
- Identifier les droits dont disposent les CSE de moins de 50 salariés pour exercer leur mandat
- S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité
- Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

CSE moins de 50 salariés – L'essentiel du mandat (1 jour)

## Lister les missions, les moyens dont disposent les CSE de moins de 50 salariés pour exercer leur mandat

Identifier les spécificités des CSE de moins de 50 salariés

- A partir de quand la mise en place d'un CSE est-elle possible ?
- Négociation du protocole d'accord préélectoral
- Nombre de membres, heures de délégation, durée des mandats
- La question du cumul des mandats : que dit la loi ? Comment y déroger ?
- Quiz interactif : les caractéristiques des CSE des entreprises de moins de 50 salariés

Expliquer les attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

- Les réclamations individuelles et collectives
- Compétence en matière de santé, sécurité et conditions de travail : quelles évolutions ? Quelle formation obligatoire en la matière ?

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Compétences particulières (en cas de licenciement économique collectif, de reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail...)
- Saisir l'inspecteur du travail
- Extension des attributions de la délégation du personnel aux intérimaires, stagiaires, salariés temporaires
- Mind mapping : le statut et les missions des CSE de moins de 50 salariés

## Identifier les droits dont disposent les CSE de moins de 50 salariés pour exercer leur mandat

### Exercer son mandat

- Combien d'heures de délégation ? quelle rémunération ? quel contrôle de l'employeur ?
- Liberté de déplacement des élus : ce qu'il faut savoir
- Un local, pour quoi faire ?
- Registre : que faut-il y inscrire ?
- Quiz interactif : identifier les droits des élus

### Etudier la protection des membres de CSE de moins de 50 salariés

- Statut protecteur du CSE : étendue et limites
- Délit d'entrave
- Quiz interactif : la protection des élus contre le licenciement et le délit d'entrave

## Communiquer avec la direction et les salariés

### Se réunir avec l'employeur

- Qui participe aux réunions ? quid du représentant de la direction, des invités...?
- Quand se réunir et à quelle périodicité ? quid des réunions demandées par les membres du CSE en cas d'urgence ?
- Quelles questions poser ?
- La direction doit-elle obligatoirement répondre à toutes les questions ?
- Les réponses apportées au CSE engagent-elles la direction ?
- Jeu de rôles : défendre une réclamation face à la direction

### Choisir des canaux de communication avec les salariés

- Affichage, Internet, Intranet, messagerie électronique, tracts, forum... : leurs limites
  - Permanence, questionnaire, sondage, enquête d'opinion, réunion du personnel... informer et écouter
  - Partage d'expériences : échanges de bonnes pratiques
- CSE - Missions en santé-sécurité : formation de renouvellement (3 jours)

## Analyser les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité

### Animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE

- Les sources de droit utiles au CSE
- Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites classés SEVESO, mise en place imposée par l'inspecteur du travail...
- Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?
- Précisions sur l'articulation des rôles entre le CSE et la CSSCT
- Quiz : les attributions et les moyens du CSE

### Positionner le CSE vis à vis des autres acteurs

- Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)
- Relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT...
- Les responsabilités de l'employeur
- Focus sur la faute inexcusable
- Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?
- Étude de cas : identifier le rôle du CSE face à un projet collectif de l'entreprise

## Lister les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

### Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés
- Focus sur certains risques : TMS, risque routier, risque chimique...
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques
- Etablir le lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Remontée d'information auprès du CSE
- Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

### Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

- Quand et comment procéder à une enquête ?
- Constitution d'une délégation et recueil des faits
- Principes de la méthode de l'arbre des causes
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail
- Cas pratique : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité

## Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

### Adapter les principes généraux aux activités de l'entreprises

- Situation de danger grave et imminent
- Droit d'alerte et de retrait
- Atteinte à la santé publique et à l'environnement



- Solutions adaptées aux circonstances d'exposition
- Cas pratique : à partir d'un exemple concret, proposer des solutions adaptées à la situation

## Gérer les situations particulières

- Les RPS
- Travaux réalisés par des entreprises extérieures
- Cas des salariés intérimaires
- Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO
- Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention
- Cas pratique : comment le CSE doit se positionner pour faire face aux risques de l'entreprise ?

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE, PARIS LA DÉFENSE, PARIS

- 7 au 10 Sep. 2026

### A DISTANCE, PARIS

- 12 au 14 Oct. 2026
- 15 au 18 Déc. 2026

